



HAUTE-GARONNE



Journée nationale d'action du 13 Avril 2010

1000 signatures pour demander l'ouverture de négociations et la réponse écrite de M PARINI

La journée nationale d'action unitaire à la DGFIP à l'appel de toutes les organisations syndicales à l'exception de la CGC a été marquée en Haute-Garonne par la tenue d'HMI simultanées sur les principaux sites du département et par le dépôt de la pétition auprès du directeur M LE FLOCH.

C'est près de 1000 collègues qui en quelques jours et malgré la période des congés ont signé la pétition demandant des négociations sur la plate-forme revendicative nationale et locale et une réponse écrite de M PARINI conformément à ses engagements du 2 mars à Labège.

M PARINI interpellé par les manifestants s'était engagé à apporter des réponses écrites aux cahiers revendicatifs qui lui avaient été transmis. Cet engagement n'est toujours pas tenu et ce malgré l'interpellation forte que nous avons développée lors du CTPD du 26 mars 2010.

Lors de l'entrevue accordée par M LE FLOCH le 13/04/2010 à 12h30 aux syndicats CGT Impôts/Trésor, SNUI/SUD Trésor, FO/DGFIP et CFDT, nous avons de nouveau remis le couvert !!!

Nous nous sommes élevés contre la décision de M PARINI de convoquer à grand frais les agents à Bercy pour une session du DOS les 22 et 29 avril alors qu'il n'a toujours pas daigné répondre au contenu des cahiers revendicatifs.

Nous avons stigmatisé les interventions répétées des services de police en charge du renseignement auprès des responsables syndicaux et encore hier dans la cour de la direction.

M LE FOLCH nous a assuré que la réponse de M PARINI devait nous parvenir, nous le croirons quand elle nous sera parvenue en étant très attentifs à son contenu.

Lors de l'entretien, plusieurs sujets ont été abordés dont notamment l'emploi avec le projet de mouvement national C qui s'avère catastrophique et déficitaire avec un en solde négatif de 8 emplois au regard des effectifs budgétaires implantés dans le département.

Au total, ce sont 33 emplois supprimés en 2010 pour la filière fiscale dans le Département !!!

M LE FLOCH s'est engagé à intervenir à nouveau auprès de la direction générale afin que les emplois budgétisés soient pourvus lors du mouvement national.

Il n'a pu d'ailleurs faire autrement que convenir du caractère problématique de l'emploi dans le département au regard des charges de travail en pleine croissance.

L'ensemble des sujets de la plate-forme nationale ont été évoqué (de la réforme de la catégorie B en passant par la question des rémunérations, des qualifications, des déroulements de carrière à la souffrance au travail, la situation des services dont le Centre Amendes Services...)

Concernant l'autorisation d'absence annuelle accordé par les DG à l'ensemble des agent(e)s en "compensation" des jours comptables, M LE FLOCH a insisté sur le fait que la prise de ce jour ne devait pas avoir lieu obligatoirement lors des ponts naturels (par ex situation des collègues à temps partiel le vendredi).

Sur ce point précis, faisant suite aux interventions nationales de la CGT, la Direction Générale vient de sortir une note stipulant que l'autorisation d'absence ne serait pas nécessairement prélever sur les ponts naturels afin de ne pas pénaliser les collègues à temps partiel.

Concernant les sites de mise en place des futurs SIP (Mirail, Rangueil et Cité) :

Sur le Mirail il apparaît que pas moins de 400m2 font défaut au 2^{ème} étage pour installer les différents services.

Sur Rangueil et la Cité alors même que le CTP devant délibérer de la mise en place des SIP n'est convoqué que pour le 26/04/2010 et que le CHSCT n'a pas été saisi les travaux de mise en place sont d'ores et déjà engagés.

C'est une violation flagrante des règles du paritarisme et de l'opinion des syndicats.

Par ailleurs, nous avons fortement insisté sur la nécessité de traiter du point de vu organisationnel et acoustique les zones de travail dans les SIP et pour ce faire de solliciter de spécialistes en étude acoustique comme il avait été procédé au pôle enregistrement à Rangueil. M LE FLOCH s'est engagé à revoir ce point conformément aux engagements pris.

EN CONCLUSION :

Pour la CGT, hors de question de lâcher le morceau. PARINI doit respecter ses engagements.

Enfin, dans cette période de régression sociale jamais égalée dans l'histoire, notamment sur le problème des retraites et du statut de la fonction publique et du pouvoir d'achat il nous apparaît essentiel de gagner la construction d'un large mouvement public-privé pour mettre un terme aux projets liquidateurs du gouvernement et du patronat.

D'ores et déjà préparons-nous à participer à la manifestation unitaire du 1er mai public/privé , retraités et privés d'emplois.

Toulouse le 14/04/2010